

## Le domaine du Génitoy

Entre le XII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine du Génitoy est un fief important. De nombreuses familles s'y succèdent et un des fils de Louis XIV y voit le jour : Louis-César de Bourbon, Comte de Vexin.

Jusqu'en 1994 le domaine a un usage agricole. En 1994, le domaine est racheté par l'état.

Depuis 2001 le site appartient à la société France Pierre qui a pour projet de restaurer le site.

Il faut savoir que le site est :

❖ **Site naturel inscrit par le titre IV chapitre 1er du code de l'environnement.**

❖ **Inscrit à l'inventaire des monuments historiques par arrêté du préfet de Région n° 96-2017 du 9 octobre 1996.**



## Les espèces protégées du site

### Qu'est ce qu'une espèce protégée ?

C'est une espèce (animale ou végétale) qui, de part l'état de conservation de sa population sur un territoire donné, est menacée. En droit français, les espèces protégées sont listées par arrêtés ministériels en application du code de l'environnement.

Il est interdit de les déranger ou de les détruire. Pour les espèces les plus menacées la protection s'étend à l'habitat.

*Les différents statuts de protection s'appliquant aux espèces présentes au Génitoy :*

Protection nationale	Protection internationale
Amphibiens/reptiles (19/11/2007)	Convention de Berne (19/09/1979)
Mammifères (23/04/2007)	Directive oiseaux (02/04/1979)
Oiseaux (29/10/2009)	Directive Habitat-Faune-Flore (1992)

❖ **Au domaine du Génitoy, 17 espèces protégées vivent et se reproduisent dans les différents milieux (bâtiments, douves, friches...).**

Une autorisation pour déranger ces espèces a été accordée par la D.R.I.E.E.<sup>1</sup> le 05 février 2015. Cette autorisation permet de commencer les travaux de restauration et impose un suivi naturaliste du site pendant les travaux puis sur 5 ans après la fin des travaux.

<sup>1</sup> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

## Les amphibiens

Le suivi réalisé par l'association R.E.N.A.R.D du 23 février au 30 avril 2015 a permis d'identifier les espèces et de les quantifier.

Espèces	Nombre d'individus
Triton ponctué	832
Triton palmé	138
Triton alpestre	5
Triton crêté	4
Salamandre tachetée	0
Grenouille rieuse	11
Grenouille rousse	1
Crapaud commune	141



*Triton crêté*



*Crapaud commun*



*Tritons ponctués et palmés*



*Triton alpestre*

## Les reptiles

Trois espèces protégées sont présentes. On les retrouve dans les murs en pierre. Ils s'abritent dans les cavités et se chauffent au soleil.



La Couleuvre à collier



Le Lézard des murailles



L'Orvet fragile

## Les oiseaux

Quatre espèces protégées se reproduisent dans les bâtiments et dans les milieux en eau :



Gorgebleue à miroir



Chouette effraie



Hirondelle rustique



Hirondelle de fenêtre

Une vingtaine d'hirondelles de chaque espèce sont présentes dans le domaine. Elles nichent dans les bâtiments (Hirondelle rustique) et sous les différents porches (Hirondelle de fenêtre).

## Les mammifères



Un seul mammifère est protégé sur le site : la Pipistrelle commune. Elle vient se réfugier dans les cavités présentes entre les pierres des ponts et des murs.

## Les insectes



Les friches constituent l'habitat de prédilection d'un insecte protégé : le Grillon d'Italie

Association  
**RENARD**



Société  
**France Pierre**



**La biodiversité présente  
dans le domaine du Génitoy**  
Bussy-Saint-Georges

Contactez l'association: Association agréée de protection de l'environnement

Par téléphone : 01 60 28 03 04 / 07 83 82 98 99

Au local : Le bois Briard  
3 rue des Aulnes  
77680 Roissy-en-Brie

Par mail : [association-renard@orange.fr](mailto:association-renard@orange.fr)

Site internet :  
<http://www.renard-nature-environnement.fr>